



Raisonner la protection  
fongicide dès le semis :  
**les solutions pour le  
printemps 2024**



We create chemistry



# L'orge de printemps : une céréale qui a des atouts à faire valoir

Avec 460 000 hectares semés en 2023, l'orge de printemps séduit de nombreux agriculteurs pour ses débouchés.



Norme :  
**> 90%**  
de grains  
**> 2,5 mm**

Refus :  
**< 86%**  
de grains  
**> 2,5 mm**



Cette céréale offre des avantages agronomiques et économiques avec l'accès aux marchés brassicoles.

Cultiver une orge de brasserie implique de choisir une variété inscrite sur la liste des Malteurs et Brasseurs de France et de respecter des critères de qualité exigeants dont le calibrage.

Ce critère est étroitement lié à la protection fongicide de la culture : **une orge saine permet aux grains de se développer sans le stress lié aux attaques de maladies.**

# Rhynchosporiose et oïdium : deux maladies précoces

## REPÈRE

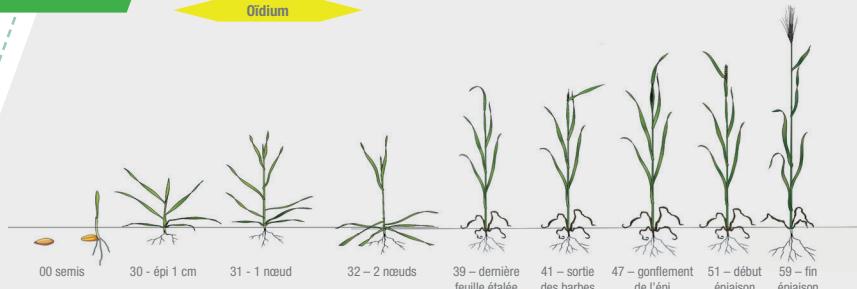
Nuisibilité moyenne des maladies en orge de printemps

7 q/ha

Oïdium

## Le complexe maladies

Rouille noire  
Helminthosporiose  
Ramulariose  
Rhynchosporiose

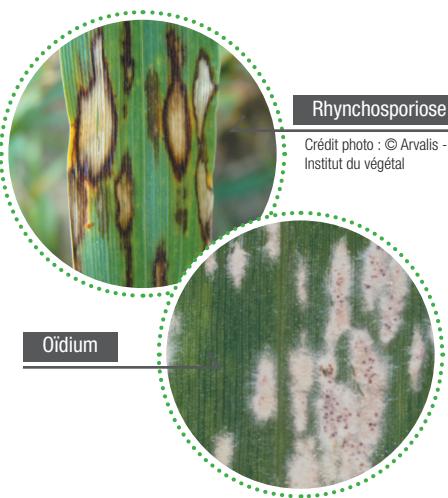


Rhynchosporiose et oïdium sont les maladies les plus préjudiciables pour l'orge de printemps.

## Top 5 - Variétés orge de printemps - Récolte 2023

Variété	Résistances aux maladies				
	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille noire	Ramulariose
Fandaga	8	6	7	5	5
Focus	5	6	6	6	7
KWS Fantex	8	6	6	5	6
KWS Thalis	8	6	5	6	
Laureate	8	6	7	6	6

● Assez sensible ● Assez à peu sensible ● Peu sensible ● Assez résistant



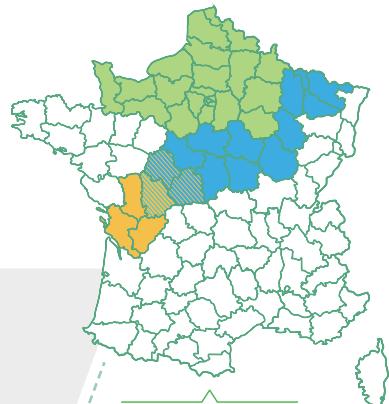
Rhynchosporiose

Credit photo : © Arvalis - Institut du végétal

# Les solutions de protection actuelles

## 2 types de programmes de protection des orges de printemps :

- 2 passages : 1 pour contrôler les maladies de début de cycle (rhynchosporiose et oïdium) et un 2<sup>nd</sup> pour contrôler les maladies plus tardives (helminthosporiose et ramulariose) ;
- 1 passage unique sur 50% des hectares traités.



Source : Arvalis - Institut du végétal

### Programmes classiques 1 ou 2 traitements sur orges de printemps

TS



Traitements uniques

TS



T1



T2



Alain, département 51

L'orge de printemps pousse très vite en cycle. Je traite pour conserver une orge saine et m'assurer une qualité brassicole mais parfois les conditions climatiques m'empêchent de m'organiser comme je veux.



# Protéger dès le semis et réduire les traitements foliaires

NOUVEAU

**Systiva<sup>®</sup>, nouveau traitement de semences, disponible pour les semis d'orge de printemps 2024.**

En apportant 50 g de Xemium<sup>®</sup>\* par quintal, Systiva<sup>®</sup>\*\* est efficace contre les maladies de la semence, mais également contre la rhynchosporiose, l'oïdium et la rouille naine, maladies traditionnellement contrôlées par une application foliaire.

Il est maintenant possible d'avoir une orge saine en appliquant 1 seul traitement foliaire, voire même aucun traitement foliaire lorsque la variété est peu sensible à l'helminthosporiose.

## En 2024

**Semis à partir du 15 février  
d'une variété peu sensible  
à l'helminthosporiose**



**Systiva<sup>®</sup>**

Seed Treatment



**Pas de traitement**

**Autres situations**



**Systiva<sup>®</sup>**

Seed Treatment



**Pas de  
traitement**

**T2 sans SDHI\*\*\***



**Avec Systiva<sup>®</sup>, gain d'un passage  
fungicide en foliaire**

\* Nom de la substance active fluxapyroxad.

\*\* Afin de prévenir les résistances, Systiva<sup>®</sup> est recommandé en association avec un traitement de semences efficace contre le charbon nu : Premis<sup>®</sup> 25 FS.

\*\*\* Si nécessité d'un traitement foliaire après Systiva<sup>®</sup>, appliquer un traitement fungicide contenant d'autres familles chimiques que les SDHI (ex : triazoles, strobilurines).

# Systiva®, la solution performante sur les maladies de début de cycle



## Protection de haut niveau sans contrainte

Le semis de vos orges protégées avec Systiva® intègre l'équivalent du premier passage fongicide foliaire et vous permet de simplifier vos travaux de printemps.



## Permet à vos semences certifiées d'exprimer tout leur potentiel

Le contrôle très précoce des maladies foliaires (rhynchosporiose, oïdium) et l'effet dynamisant de Systiva® sur la vigueur lors de la levée, sécurisent le rendement de vos orges.



## Gain d'un passage fongicide en végétation

Plus besoin de sortir le pulvérisateur et d'appliquer une protection foliaire contre la rhynchosporiose et l'oïdium en utilisant les semences certifiées protégées avec Systiva®.

# Systiva®, permet de diminuer les applications fongicides en végétation



## L'intégration de Systiva®

dans les programmes de protection de l'orge de printemps réduit le nombre de traitements fongicides foliaires (baisse d'IFT\*) et contribue ainsi à l'obtention de la certification Haute Valeur Environnementale.



## Systiva®

favorise l'assimilation de l'azote et limite de ce fait les pollutions de l'atmosphère et de nappes.

\* Indice de Fréquence de Traitement : indice qui comptabilise le nombre de doses de référence utilisées par hectare au cours d'une campagne culturelle. L'utilisation de Systiva® est intégrée à l'IFT du traitement de semence qui est égal à 1 quel que soit le nombre de produits qui enrobent la semence. Le gain d'un passage foliaire permet de réduire l'IFT fongicide (de 0,3 à 0,9 selon le programme de référence).



## POUR PLUS D'INFORMATIONS, RAPPROCHEZ-VOUS DE VOTRE CONSEILLER

Produit	Systiva®
AMM	N°2140051
Composition	333 g/L Xemium® (nom d'usage de la substance active fluxapyroxad)
Formulation	Suspension concentrée pour traitement des semences
Cultures et usages autorisés	<b>ORGES :</b> <b>Maladie de la semence :</b> fusariose, helminthosporiose ( <i>D. Gramineum</i> ), charbon nu (OH uniquement) <b>Maladies foliaires :</b> rhynchosporiose, oïdium, rouille naine, helminthosporiose ( <i>D. teres</i> ), ramulariose
Dose autorisée	0,15 L/q (pour 140 Kg/ha, 70 g s.a/ha)

### Pour aller plus loin



BASF France S.A.S. Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex. N° d'agrément : Agrément IF020022 – Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Systiva® - AMM n°2140051 - Composition : 333 g/L - Xemium® (nom de la substance active fluxapyroxad). Premis® 25 FS - AMM n° 2100002 - Composition : 25 g/L triticonazole. Débiteur d'homologation : BASF. ® Marque déposée BASF. **Avant toute utilisation assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.** Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Octobre 2023. Crédits photos : BASF, ARVALIS - Institut du végétal, Getty Images. 333CESE1023R.

**Systiva® :** SGH07, SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une réaction allergique - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. - H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme : EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

**Premis® 25 FS :** H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07



SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**